

NOMINATION DU PROCHAIN SECRETAIRE GENERAL

REUNION DES CHEFS DE DELEGATION

Vendredi 25 novembre 2005

Rapport du Doyen sur la troisième phase des consultations

L'objet de cette réunion est de nous permettre, à moi-même et à mes collègues dans cet exercice — l'ambassadeur Jocelyne Bourgon (Canada) et l'ambassadeur Peter Brückner (Danemark), en qualité de facilitateurs — de rendre compte aux Membres des résultats de la dernière phase des consultations concernant la sélection et la nomination du prochain Secrétaire général de l'OCDE.

Le processus de nomination a débuté le 30 mars 2005, les pays Membres étant invités à désigner des candidats jusqu'au 15 juillet 2005, sur la base des modalités définies d'un commun accord au niveau des Chefs de délégation, le 24 mars 2005, pour la sélection du prochain Secrétaire général (avec notamment les critères à appliquer pour évaluer les candidats).

En vertu de la procédure qui a été arrêtée au niveau des Chefs de délégation le 9 septembre 2005, le Doyen et les deux facilitateurs ont été chargés de mener un processus de consultations pour resserrer l'éventail des candidatures et parvenir finalement à un consensus sur le choix du nouveau Secrétaire général.

A l'issue des phases précédentes de consultations, deux candidats de très grande stature ont été retenus, M. Marek Belka et M. Angel Gurría. Tous deux bénéficient d'un large soutien de la part des Membres.

Les consultations que nous avons eues ont été conduites dans des conditions de stricte confidentialité, et seuls moi-même et les deux facilitateurs — et personne d'autre — avons été présents à tous les entretiens. Lors des consultations auxquelles nous avons procédé hier, il a été demandé aux pays Membres d'indiquer qui, des deux candidats, devrait diriger l'Organisation dans les années à venir. Il a également été demandé aux pays Membres s'ils étaient prêts à se rallier au consensus dans le cas où le candidat ayant leur préférence n'obtiendrait pas le plus large soutien.

Le premier critère que nous avons pris en compte pour évaluer le soutien qui s'est porté sur les candidats a été le nombre de pays qui leur ont accordé leur préférence. Le deuxième critère a été l'étendue du soutien parmi tous les Membres de l'OCDE.

Sur la base de cette évaluation, nous pouvons indiquer que M. Angel Gurría a reçu le soutien d'une nette majorité des pays Membres et a bénéficié d'un sensible avantage pour ce qui est de l'étendue du soutien parmi tous les Membres de l'OCDE.

Nous avons informé les représentants des deux candidats de notre évaluation avant de présenter ce rapport à tous les Membres.

Eu égard à ce rapport et conformément à la procédure dont nous sommes convenus, nous recommandons au Conseil d'entamer le processus de nomination de M. Angel Gurría comme prochain Secrétaire général de l'OCDE pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} juin 2006.

En conclusion, nous vous sommes très reconnaissants pour l'esprit constructif, la discipline et la volonté de succès qui vous a tous animés, vous et vos gouvernements, tout au long de cette procédure de consultations.